Image not found or type unknown

Licenciement pour inaptitude lié au condition de travail

Par **sophie44100**, le **25/06/2008** à **19:34**

Bonjour, je viens d'être licenciée pour inaptitude.
Je travaillais depuis 02/2007 dans une entreprise de nettoyage, 35h par semaine. Je travaillais de 5h du matin à 21h le soir du lundi au samedi midi avec plein de coupures et je devait remplacer les absente dès qu'on m'appelais.Mes heures de nuit, mes trajet pour aller à l'entreprise et ceux pour aller chercher les collègues ne m'ont jamais été payés. Certaines heures supplémentaires m'ont été déduite de mon arret de travail, d'autre pas payer. Au début de mon contrat ils ne me donnaient pas 35h et donc il déduisait de mes heures supplémentaires sans les majorées. La pression que j'ai subit m'a finalement fait "péter les plomb". J'ai eu des erruption cutanées, jusqu'a ce qu'un jour je ne puisse plus retourner au travail. J'ai été en arret de fin janvier2008 jusqu'a début mai puis la médecine du travail m'a déclarer inapte.Je n'ai pas eu de salaire pendant plus d'un mois, en attendant mon licenciement.
J'aimerais savoir ce que vous en pensez car je ne sais pas comment faire, je ne veux pas les laisser s'en tirer comme ça.
Merci de votre aide

Par **Pierre**, le **26/06/2008** à **11:00**

Allez aux prud'hommes, si vous pouvez prouver ce que vous avancez.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés